



Commission de Surveillance du Secteur Financier - Examens d'admission au stage.

La Commission de Surveillance du Secteur Financier organisera le 12 décembre 2017 des examens pour l'admission au stage dans la catégorie A, groupes de traitements A1 et A2.

La Commission de Surveillance du Secteur Financier organisera le 14 décembre 2017 un examen pour l'admission au stage dans le groupe de traitement B1.





Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse - Activité d'assistance psychique, sociale ou éducative en famille - Agrément.

Par arrêté ministériel du 25 octobre 2017, un agrément non-conditionné est accordé à l'organisme gestionnaire « Solidarité Jeunes asbl », ayant son siège à 123, rue Adolphe Fischer, L-1521 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité définie par le règlement grand-ducal du 17 août 2011 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires d'activités pour enfants, jeunes adultes et familles en détresse, sous la dénomination « assistance psychique, sociale ou éducative en famille », appelée « Service "LSE" », à l'adresse 106, rue de l'Alzette, L-4010 Esch-sur-Alzette.

L'agrément non-conditionné prend cours le 25 octobre 2017. Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 15 avril 2015. L'agrément non-conditionné reste enregistré sous le numéro **EF/AF/14**.

